



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé « pêche et aquaculture » de FranceAgriMer du 17 mai 2017

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce s'est réuni le 17 mai 2017, sous la présidence d'Hervé Jeantet. Retour sur les points forts abordés lors de cette réunion.

Situation des marchés et conjoncture

Début 2017, les prix et la demande en produits aquatiques sont restés soutenus sur le marché mondial. Les cours du thon restent élevés, en provenance de Thaïlande notamment. Ceux du saumon se maintiennent à des niveaux record mais selon les prévisions de la FAO, les prix pourraient se détendre sous l'effet conjugué d'une légère hausse de l'offre mondiale et du ralentissement de la demande, freinée par les prix élevés. Enfin, le marché mondial des poissons blancs devrait rester sous tension en 2017 en raison de la diminution des quotas de cabillaud et d'églefin et d'une demande croissante. Seul le prix du colin d'Alaska a fléchi début 2017 en raison de l'importance des stocks de poissons congelés. En France, le prix moyen à la première vente en criée a progressé sur toutes les catégories d'espèces à l'exception des poissons fins. Le merlu a toutefois connu des apports très irréguliers qui ont fait ponctuellement chuter les cours et amené les organisations de producteurs à intervenir. Sur les trois premiers mois de la campagne, les importations françaises de saumon ont fléchi par rapport à 2016 dans un contexte de prix très élevés. À l'inverse, les importations françaises de cabillaud sont en légère augmentation.

La consommation des ménages français en produits aquatiques : bilan 2016

Dans un contexte de stagnation des achats de produits frais par les ménages français en 2016, les quantités de produits aquatiques achetées par les Français pour leur consommation à domicile ont baissé de près de 2 % par rapport à 2015 à 644 000 tonnes environ, selon *Kantar Worldpanel*. La tendance à la baisse observée depuis 2010 se poursuit, avec un seul segment dynamique sur le long terme, celui des produits traiteurs. Pour autant, les achats des ménages français, en valeur, ont atteint leur plus haut niveau depuis 8 ans (+ 1 % par rapport à 2015), en raison notamment de la hausse des prix à la production répercutée sur les prix au détail. Le saumon a ainsi pâti de la hausse sensible des cours mondiaux, avec un report des consommateurs sur le cabillaud principalement mais également vers des espèces issues de la pêche ou de l'aquaculture françaises (lieu noir, truite...).

Les entreprises du mareyage françaises à la recherche de valeur ajoutée

Les mareyeurs, premiers acheteurs de produits aquatiques, en criée ou hors criée, en vue de leur revente en gros à des poissonniers, des restaurateurs, des grossistes, de la grande distribution ou à l'export sont un maillon intermédiaire essentiel de la filière des produits aquatiques, créateur de valeur, entre production et distribution. L'activité des entreprises de mareyage se diversifie de plus en plus avec la mise en place d'ateliers de transformation, l'achat de poissonneries, l'investissement dans des navires de pêche ou la pratique de l'aquaculture, par exemple. FranceAgriMer a présenté des données de recensement et d'analyse sur les entreprises de mareyage. On dénombre désormais 278 entreprises de mareyage, soit une baisse de 10 % du nombre d'entreprises par rapport à un précédent recensement en 2011. Elles représentent près de 6 000 emplois pour un chiffre d'affaires global de 2,7 milliards d'euros. Mais la moitié des entreprises recensées ont un chiffre d'affaires inférieur à 5 M€. Les exportations représentent en moyenne 8 % du chiffre d'affaires des mareyeurs. Ce poste est plus important pour les entreprises des Hauts-de-France et de Méditerranée, où il dépasse les 15 % du chiffre d'affaires, qu'en Normandie et Bretagne où il demeure inférieur à 5 % du chiffre d'affaires. Cette analyse met en évidence la faible marge dégagée par les mareyeurs tout en identifiant des pistes de création de valeur.

Tél.: +33 1 73 30 30 00 / Fax: +33 1 73 30 30 30

Grande distribution : résultats du rayon marée suivi par l'Observatoire de la formation des prix et des marges

L'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, qui a remis son rapport 2017 au Parlement en avril dernier, a présenté au conseil spécialisé les résultats de son enquête auprès des enseignes de la grande distribution sur les comptes 2015 du rayon poissonnerie en grandes et moyennes surfaces. Compte tenu de la part importante de ses coûts d'achat sur le chiffre d'affaires du rayon et de ses charges de personnel, ce rayon est le plus déficitaire de tous les rayons alimentaires étudiés par l'observatoire, avec une marge nette négative avant impôt de − 8 euros pour 100 euros de chiffre d'affaires (1,3 € pour 100 euros pour l'ensemble des rayons étudiés).. L'analyse montre toutefois des disparités fortes entre enseignes.

Échanges commerciaux de produits aquatiques et appui aux exportateurs

Le bilan des échanges commerciaux de produits aquatiques en 2016 a été présenté aux membres du conseil spécialisé. Le contexte général de hausse des prix des produits au niveau mondial a entraîné une hausse de la valeur des importations de 7 % en valeur, bien que limitée à 1,6 % en volume, portant les importations françaises de produits aquatiques à 5,5 milliards d'euros. Les trois quarts de cette hausse sont dus au saumon, avec une hausse des importations de 24 % en valeur qui accentuent les positions de la Norvège et du Royaume-Uni comme premiers fournisseurs (en valeur) de produits aquatiques de la France. À noter également la hausse sensible des importations de cabillaud islandais, de sardines marocaines et portugaises ou de crevettes de Madagascar ou du Venezuela au détriment de l'Inde et de l'Equateur.

Du côté des exportations de produits français, la dynamique est moindre avec une hausse de la valeur des exportations de 5 % et des volumes en très léger repli de 0,6 %. Le déficit commercial de la France en produits aquatiques se creuse donc de 8% et dépasse les 4 milliards d'euros.

Les pouvoirs publics français, dont FranceAgriMer en lien avec les représentants professionnels, sont pleinement mobilisés pour accompagner les filières et les entreprises dans leurs stratégies d'internationalisation, notamment pour l'ouverture ou le maintien des marchés extérieurs aux exportateurs français. Des négociations sont par exemple en cours avec le Japon en vue de permettre l'agrément d'une ou plusieurs zones satisfaisant aux exigences sanitaires japonaises pour l'exportation d'huîtres crues.

FranceAgriMer a aussi pris en charge récemment l'organisation et l'animation de l'Espace France au Seafood Expo Global 2017, principal salon international de la filière au cours duquel les entreprises participantes ont pu nouer des contacts commerciaux et valoriser la filière française. Le renforcement de ces actions permettra d'encourager les entreprises françaises à exporter et valoriser les qualités des produits français sur les marchés en croissance.

Nouvelles modalités de gestion du Fonds national de cautionnement des achats de la mer

Le conseil spécialisé a approuvé un projet de décision de la directrice générale de FranceAgriMer visant à simplifier les modalités de gestion et d'utilisation du Fonds national de cautionnement des achats de produits de la mer. Cette décision prévoit la mise en place d'un régime de garantie unique, un taux de prime de garantie individuel et par catégorie de risque et des conventions cadres triennales définissant les modalités de gestion des fonds régionaux. Cette évolution, qui répond à une demande des opérateurs du mareyage, permettra de simplifier l'utilisation de ce dispositif qui permet de fluidifier les relations commerciales entre pêcheurs et premiers acheteurs et de garantir aux producteurs le respect des meilleurs délais de paiement en criée.

Connaissance des risques microbiens dans la filière des produits de la pêche

Le laboratoire de Boulogne-sur-Mer de l'ANSES a présenté aux membres du conseil spécialisé les résultats de nombreux projets de recherche appliquée conduits depuis une dizaine d'année en lien avec les organisations professionnelles et appuyés par des financements de FranceAgriMer, portant sur les enjeux de maîtrise des risques bactériologiques et en particulier ceux liés à *Listeria monocytogenes* et à *Vibrio spp*. Ces travaux ont permis de définir des méthodes de quantification des bactéries, d'évaluer la virulence des différentes souches, de modéliser leur croissance ou d'analyser l'efficacité des pratiques des industriels. Ces résultats sont diffusés et utilisés par l'ensemble des opérateurs français de la transformation des produits de la pêche, pour apporter les meilleures garanties sur la sécurité sanitaire des produits aquatiques et la maîtrise des risques.

Contacts presse: presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél.: 01 73 30 22 54 <u>virginie.nicolet@franceagrimer.fr</u>
Laurence Gibert-Mesnil Tél.: 01 73 30 34 05 <u>laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr</u>